

PROGRAMME



3 AVRIL
2026

ASIEM
6 rue Albert de Lapparent
75007 Paris

2^e journée **Transversalité médicolégale** en **anesthésie-réanimation obstétricale**

Coordination scientifique :

Dr Patrick FOURNET,

Gynécologue-Obstétricien.

Expert judiciaire près la Cour d'appel de Rouen et près la Cour administrative d'appel de Douai. Expert inscrit sur la liste de la CNAMed.

Pr Lionel BOUVET,

Anesthésiste-Réanimateur, Hospices Civils de Lyon.

Expert judiciaire près la Cour d'appel de Lyon. Président du CARO.



Coordination scientifique

**Dr Patrick FOURNET**

Expert judiciaire près la Cour d'appel de Rouen et près la Cour administrative d'appel de Douai.
Expert inscrit sur la liste de la CNAMed (Commission Nationale des Accidents Médicaux)
Gynécologue-Obstétricien

**Pr Lionel BOUVET**

Anesthésiste-Réanimateur, Hospices Civils de Lyon. Expert judiciaire près la Cour d'appel de Lyon.
Président du CARO

Comité scientifique

**Dr Guy BERCAU**

Gynécologue-Obstétricien
Spécialiste en gestion et prévention
des accidents médicaux.

**Dr Eric LOPARD**

Anesthésiste-Réanimateur
Médecin conseil d'assurance
(MACSF).

**Me Claudine BERNFELD**

Avocat au Barreau de Paris
Présidente de l'ANADAVI
(Association Nationale des Avocats de
Victimes de Dommages Corporels).

**Dr Estelle MORAU**

Anesthésiste-Réanimateur
CHU de Nîmes.

**Pr Florence BRETTELLE**

Gynécologue-Obstétricienne
Hôpital de la Conception, Marseille
Expert judiciaire près de la Cour
d'appel d'Aix-en Provence.

**Pr Franck PERROTIN**

Gynécologue-Obstétricien
CHRU de Tours.
Expert judiciaire près la Cour
d'appel d'Orléans.

**Dr Agnès GEPNER**

Anesthésiste-Réanimateur
Médecin conseil de victimes
Médecin de recours.

**Me Claire PICHON**

Avocat spécialisée en dommages
corporels - Droit des victimes
Barreau de Lyon.

**Me François JEGU**

Avocat spécialisé en droit de la santé
Barreau de Rouen.

**Dr Alain PROUST**

Gynécologue-Obstétricien
Médecin conseil d'assurance
(Cabinet BRANCHET).

**Me Laure SOULIER**

Avocat spécialisée en droit de
la Santé - Barreau de Paris.

Sous l'égide de :



Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français



Collège d'Anesthésie-Réanimation en Obstétrique



ANADAVI : Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages Corporels
CNGOF : Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français
CARO : Collège d'Anesthésie-Réanimation en Obstétrique
GYNERISQ

Transversalité médico-légale en anesthésie-réanimation obstétricale



Info pratiques

**Dates :**

Vendredi 3 avril 2026

**Lieu :**

ASIEM

6 rue Albert de Lapparent, 75007 Paris

10 Ségur 6 Sèvres Lecourbe

13 St François Xavier

8 École Militaire

**Durée :**

1 jours

**Repas :**

Inclus avec l'inscription

**Modalités pédagogiques :**

Formation, conférences, cas cliniques, discussions

**Public cible :**

Gynécologues, obstétriciens, anesthésistes réanimateurs, sages-femmes, infirmiers anesthésistes (IADE), juristes, avocats, experts

**Event :**

Aucun prérequis

**Objectifs de la formation :**

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de santé impliqués en gynécologie-obstétrique d'analyser les situations cliniques à fort risque médico-légal, d'en comprendre les déterminants juridiques, humains et organisationnels, et d'adapter leurs pratiques afin de sécuriser la prise en charge de la mère et du nouveau-né et prévenir les mises en cause judiciaires.

**Objectifs à l'issue de la formation :**

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Analyser le risque médico-légal lié à la gestion de la douleur obstétricale et aux césariennes réalisées en urgence ou dans des conditions dégradées.
- Identifier l'impact des facteurs humains et organisationnels dans la survenue des complications gynéco-obstétricales.
- Comprendre les modalités juridiques d'évaluation des souffrances et du préjudice dans un rapport d'expertise.
- Gérer les situations de refus de soins en obstétrique dans le respect du cadre légal et des enjeux médico-légaux.
- Déterminer les responsabilités individuelles et conjointes des professionnels lors de la prise en charge en urgence du nouveau-né.

**Évaluation des compétences :**

Questionnaire en ligne

**Tarif :**

À partir de 100 €

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Nous contacter afin d'obtenir des informations complémentaires par téléphone : 09 61 22 30 44
par mail : contact@relations-medicales.com

**Référence de l'évènement :**

C345

A la veille de cette 2^e journée

Transversalité médico-légale en anesthésie-réanimation

obstétricale, nous vous proposons d'assister à une soirée spéciale :

Conférence - Débat

**« L'Inclusion dans tous ses états »
Un trait d'union entre
l'art et le handicap**

MS
Association Mouvement
d'Art Solidaire

02/04
2026

ASIEM - 6 rue Albert de Lapparent
75007 Paris

Suivie d'une

Soirée
JAZZ

Comité d'Organisation :

François **JÉGU**, Avocat Droit de la Santé,
Président de l'association SACHA PRÉCIPITÉ.

Avec la participation de Patrick **FOURNET**,
Gynécologue-Obstétricien, Expert judiciaire



SOIRÉE

SUR RÉSERVATION

18h00 - 18h10 *Propos introductifs*

Me François JEGU

présentation du thème et des intervenants

18h10 - 20h00 **CONFÉRENCE**

L'inclusion à l'école

Me Marie LEROUX, Avocate au Barreau de Rouen.

L'inclusion dans le monde du travail

Me Amelina Renaud, Avocate au Barreau de Rouen. Spécialisée en droit du travail et de la sécurité sociale.

Handicap et sujet de droit

Mme Anne-Sarah KERTUDO, Présidente Droit pluriel, Autrice, Réalisatrice.

Inclusion dans le monde hospitalier

Dr Aude RICBOURG, Gynécologue Obstétricienne,
Chef de service du CH de Versailles.

La médiation artistique

Mme Fabienne COURTOIS, Peintre, Médiatrice artistique.

Propos conclusifs, questions.

20h15 - 23h00

Jazz, cocktail, échanges

Programme

Vendredi 3 avril 2026



2^e journée **Transversalité médico-légale** en **anesthésie-réanimation obstétricale**

Présidents de la matinée :

Mme Anne SIMON, Professeure de Droit privé et de sciences criminelles, Université d'Artois.

Mme Eve COBLENCÉ, Magistrat administrative, Présidente de la CCI Ouest.

8h30 - 9h00 *Café d'accueil*

9h00 - 10h15

1. QUAND LA DOULEUR OBSTÉTRICALE PEUT MENER DEVANT LE JUGE : A PROPOS DES CÉSARIENNES « À VIFS ».

9h00 - 9h15

Analyse de l'expert anesthésiste.

Dr Eric LOPARD, Anesthésiste-Réanimateur
Médecin conseil d'assurance (MACSF).

9h15 - 9h30

Analyse de l'expert obstétricien.

Dr Guy BERCAU, Gynécologue-Obstétricien, Spécialiste
en gestion et prévention des accidents médicaux.

9h30 - 9h45

Analyse de l'avocat.

Me Laure SOULIER, Avocat spécialisée en droit
de la Santé. Barreau de Paris.

9h45 - 10h15

Discussion.

Modérateur : Mme Anne SIMON, Professeure de Droit
privé et de sciences criminelles, Université d'Artois.

10h15 - 12h30

10h15 - 12h10

2. LE REFUS DE SOINS EN OBSTÉTRIQUE : DU RESPECT DE LA VOLONTÉ DE LA PATIENTE À LA GESTION MÉDICO-LÉGALE DE LA COMPLICATION MATERNO-FŒTALE.

10h15 - 10h45

2.1 Revue de jurisprudence.

Mme Anne SIMON, Professeure de Droit privé
et de sciences criminelles, Université d'Artois.

10h45 - 12h10

2.2 Refus de césarienne, refus de transfusion sanguine (Témoin de Jéhovah), refus de prise en charge par un homme

10h45 - 11h05

Analyse de l'expert gynécologue-obstétricien.

Pr Gilles KAYEM, Gynécologue-Obstétricien, Hôpital
Armand-Trousseau, Paris.

11h05 - 11h20

Analyse de l'expert anesthésiste pour la problématique du refus de transfusion (Témoin de Jéhovah).

Pr Dominique CHASSARD, Anesthésiste-Réanimateur,
Hospices Civils de Lyon. Expert judiciaire près la Cour
d'appel de Lyon.

11h20 - 11h40

Analyse de l'avocat des victimes.

Me Claire PICHON, Avocat spécialisée en dommages
corporels, Droit des victimes. Barreau de Lyon.

11h40 - 12h10

Discussion.

Modérateurs : Me Claire PICHON, Avocat spécialisée
en dommages corporels, Droit des victimes. Barreau de
Lyon.

Mme Anne SIMON, Professeure de Droit privé et de
sciences criminelles, Université d'Artois.

12h10 - 12h40

3. DE L'ÉVALUATION DES « SOUFFRANCES » DANS LE RAPPORT D'EXPERTISE EN GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE : LE POINT DE VUE DU JURISTE.

Me Victoria CHAPEAU-SELLIER, Avocat spécialisée dans
la défense des personnes victimes d'accidents corporels.
Barreau de Paris.

12h40 - 14h00 *Pause déjeuner*

MATIN

Programme

Vendredi 3 avril 2026



2^e journée **Transversalité médico-légale** en **anesthésie-réanimation obstétricale**

14h00 - 16h10

4. RÔLE DES FACTEURS ORGANISATIONNELS ET HUMAINS DANS LA SURVENUE DES COMPLICATIONS MÉDICO-LÉGALES GYNÉCO-OBSTÉTRICALES.

14h00 - 14h20

L'expert anesthésiste.

Dr Estelle MORAU, Anesthésiste-Réanimateur, CHU de Nîmes.

14h20 - 14h40

L'expert gynécologue-obstétricien.

Dr Pierre RAYNAL, Gynécologue-Obstétricien, Centre Hospitalier de Versailles.

14h40 - 15h00

L'expert sage-femme.

Mme Nathalie LAURENCEAU-NICOLLE, Sage-femme, Expert judiciaire près la Cour d'appel de Toulouse. Coordinatrice en maïeutique, CHU de Toulouse.

15h00 - 15h20

La vision de l'avocat des patientes.

Me Claudine BERNFELD, Avocat au Barreau de Paris. Présidente de l'ANADAVI (Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages Corporels).

15h20 - 15h40

Méthode pour inclure l'analyse des FOH dans l'expertise médico-légale.

Claude VALOT, consultant en facteurs organisationnels et humains et gestion de risque, Bergerac.

15h40 - 16h10

Discussion.

Modérateurs :

Dr Estelle MORAU, Anesthésiste-Réanimateur, CHU de Nîmes.

Dr Patrick FOURNET, Gynécologue-Obstétricien, Expert judiciaire près la Cour d'appel de Rouen et près la Cour administrative d'appel de Douai. Expert inscrit sur la liste de la CNAMed (Commission Nationale des Accidents Médicaux) .

16h10 - 17h40

5. RESPONSABILITÉS LORS DE LA PEC EN URGENCE DU NOUVEAU-NÉ : DE LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE OU CONJOINTE DES SAGE-FEMMES, ANESTHÉSISTES ET PÉDIATRES.

16h10 - 16h25

Analyse de l'expert ARE.

Pr Lionel BOUVET, Anesthésiste-Réanimateur, Hospices Civils de Lyon. Expert judiciaire près la Cour d'appel de Lyon. Président du CARO.

16h25 - 16h40

Analyse de l'expert pédiatre.

Dr Jean-Marc LABAUNE, Pédiatre, Lyon. Expert national agréé par la Cour de Cassation.

16h40 - 16h55

Analyse de l'expert sage-femme.

Mme Takako IRI, Sage-femme, CHU de Poitiers. Expert Judiciaire près la Cour d'appel de Poitiers.

16h55 - 17h10

Attentes du Président de CCI / magistrat. Que recherche le Président de CCI ou le magistrat dans le rapport de l'expert ?

Mme Eve COBLENCÉ, Magistrat administrative, Présidente de la CCI Ouest.

17h10 - 17h40

Discussion.

18h00 Fin de la journée

APRÈS-MIDI